



Vendredi 1er février 2013 à 11H00  
Site de développement préclinique Schering-Plough  
de la Varenne à Riom

---

Signature de l'acte de cession du site de la Varenne  
entre Schering-Plough et le Biopôle Clermont-Limagne

### Contacts Presse :

Anne LEPRAND-BIGAY - Hervé PREVOTEAU  
Biopôle Clermont-Limagne – 63360 Saint-Beauzire  
04 73 64 43 30 - [anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com](mailto:anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com)

## Le pôle de compétences « biotechnologies »

Les sciences de la vie représentent en Auvergne, et spécialement sur le périmètre de l'agglomération Clermontoise, un pôle d'excellence particulièrement reconnu dans le domaine de la nutrition, du végétal et de la santé.

Le secteur s'appuie sur une recherche publique forte avec la présence d'organismes de recherche nationaux (INRA, INSERM, CNRS...), deux universités, des écoles d'ingénieurs ainsi que sur une recherche privée développée au sein de grands groupes et de start-up.

Sélection variétale, diagnostics moléculaires, cibles thérapeutiques, protéomique, postgénomique, ... plus de 1500 chercheurs travaillent ainsi sur des axes porteurs d'avenir.

Les technologies du vivant occupent également une part importante du tissu industriel de l'agglomération clermontoise, avec des industries agro-alimentaire et pharmaceutique particulièrement développées. Les biotechnologies représentent quant à elles une formidable opportunité pour le développement de la filière.

Depuis une quinzaine d'années, fort de ce constat, une politique de soutien est donc menée en faveur de la création d'entreprises innovantes dans les biotechnologies : transfert de technologie, incubation, hébergement, soutien financier, structuration de la filière... autant d'outils nécessaires à l'accompagnement des bio entrepreneurs et de leurs projets.

Une cinquantaine d'entreprises sont nées de cette dynamique.



# Avec la création du Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne, l'accueil des entreprises de biotechnologie change d'échelle

Les biotechnologies forment un secteur porteur pour l'ensemble de l'agglomération Clermontoise.

Forts de cette richesse technologique, les élus de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat, de Clermont-Communauté et de Riom Communauté, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy de Dôme ont décidé d'agir ensemble pour le développement des biotechnologies en inscrivant leur action dans une démarche commune, cohérente et structurée.

Les partenaires ont souhaité renforcer les outils de développement du secteur, en s'appuyant notamment sur l'opportunité de proposer deux nouveaux sites complétant l'offre déjà présente à Saint-Beauzire, l'un situé à Clermont-Ferrand, l'autre à Riom.

A cet effet, les trois collectivités et la Chambre de Commerce se sont associées au sein du Syndicat Mixte Ouvert « Biopôle Clermont-Limagne » créé en décembre dernier, une structure qui a pour originalité de réunir dans un même ensemble des collectivités et des représentants du milieu économique.

Le syndicat est notamment chargé de gérer l'ensemble immobilier nouvellement constitué dont il devient propriétaire et qu'il a pour objectif de commercialiser, renforçant ainsi la filière sciences du vivant et son attractivité.

Sa création résulte également d'une véritable ambition, celle de porter plus haut et plus loin le développement des biotechnologies sur notre territoire en permettant au Biopôle de changer d'échelle et en le dotant d'une véritable politique en matière de promotion et d'animation, indispensable à la valorisation et au développement du pôle.

## **SMO Biopôle Clermont-Limagne**

Présidé par Jacques MIZOULE, le SMO a été créé le 5 décembre 2012. Il est administré par un comité syndical au sein duquel siègent les représentants des quatre partenaires associés :

### **Clermont-Communauté**

Dominique ADENOT, Jacques CHEVALIER, Bernard DANTAL et Jacques FONTAINE

### **Riom Communauté**

Michel ARSAC, Pascal FAUCHEUX, et Jean-Claude ZICOLA

### **Communauté de Communes Limagne d'Ennezat**

Jacques MIZOULE et Joël TREILLON

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme**

Bernard VILLATTA

# Le site de la Varenne à Riom

L'offre immobilière spécialisée (laboratoires) est un outil essentiel au développement des entreprises de Biotechnologie. Elle doit pouvoir répondre à toutes les typologies d'entreprises et savoir s'adapter aux différentes phases de leur développement. Elle constitue également pour le territoire un élément majeur de différenciation et d'attractivité.

Le Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne permet aujourd'hui à notre territoire de disposer d'un ensemble d'outils de très grande qualité et d'une offre immobilière complète, avec trois sites dédiés à l'accueil des bio-entrepreneurs.

**Le site de Riom appartient à l'entreprise pharmaceutique Schering Plough (détenue par le groupe MSD). Cette dernière a choisi de le céder au Biopôle Clermont-Limagne qui détiendra alors l'ensemble des actifs mobiliers et immobiliers du site de la Varenne.**

Dans le cadre de cette cession, trois personnes anciennement salariées de Schering-Plough intègrent le Syndicat Mixte nouvellement créé. Elles se consacreront à l'entretien du site de la Varenne.

## Site de Riom

Le site de Riom offre une capacité d'accueil de 12 000 m<sup>2</sup> sur un parc de près de 4 hectares et dispose de 7 000 m<sup>2</sup> de laboratoires équipés aux normes BPL\* et BPF\* (laboratoires d'analyse, laboratoires de synthèse chimique, 1200 m<sup>2</sup> d'animalerie) et 5 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de stockage.

Ses nombreux équipements dédiés aux activités de développement clinique et de santé concourent fortement à l'attractivité de ce site.

ROOWIN est la première entreprise à s'être établie dans les locaux de RIOM. Spécialisée dans le domaine de la chimie fine à forte valeur ajoutée, ROOWIN emploie près d'une trentaine de personnes et occupe environ 2000 m<sup>2</sup>.



\* Bonnes Pratiques de Laboratoire  
\* Bonnes Pratiques de Fabrication

## Riom, mais aussi Saint-Beauzire et Clermont-Fd, le Biopôle Clermont-Limagne est désormais une technopole multi-sites

### Site de Saint-Beauzire

A St-Beauzire, le Biopôle Clermont-Limagne, créé par la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat, concourt depuis 1995 au développement des entreprises innovantes de biotechnologie.

Sur ce site de 70 hectares, différentes solutions locatives ont été mises en place pour répondre aux besoins des entreprises: pépinières pour les premières années d'activité, hôtels d'entreprises destinés aux sociétés en développement et dotés de laboratoires plus spacieux, le tout complété par une offre tertiaire.

Au total, plus de 6000 m<sup>2</sup> ont été financés sur le Biopôle Clermont-Limagne par la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat et la CCI Territoriale du Puy de Dôme, un ensemble qui sera très prochainement intégré au Syndicat Mixte. Les entreprises qui le souhaitent peuvent également acquérir leur terrain et construire leurs propres infrastructures sur le site. Aujourd'hui, une quarantaine d'entreprises innovantes sont implantées sur le site de Saint-Beauzire, représentant près de 850 emplois.



### Site de Clermont-Ferrand

Propriété de Clermont Communauté, et très prochainement intégré au Syndicat Mixte, le site de Clermont-Ferrand est un bâtiment de 2800 m<sup>2</sup>, précédemment dédié à la recherche en biotechnologies végétales.

Il dispose d'équipements propres à ce type d'activités avec 2000 m<sup>2</sup> répartis en 7 modules de laboratoires combinables à façon, équipés de paillasses, de sorbonnes, de chambres froides et de bureaux, l'offre tertiaire étant complétée par des salles de réunion et

une quinzaine de bureaux.

Des équipements tels que des phytotrons, et des salles de culture complètent notamment l'offre technique.

Deux entreprises ont déjà rejoint les bâtiments du site de Clermont-Fd : il s'agit de REVLUM, spécialisé dans le domaine des matériaux luminescents, et du Cabinet LUERN, cabinet de conseil en propriété industrielle.